



# Retraites : mobilisons nous aux Finances !

La première ministre vient d'annoncer les grandes lignes de son projet de contre-réforme des retraites :

- report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans
- accélération de l'augmentation de la durée de cotisation qui passe à 43 ans dès 2027.

**Les fédérations des Finances Solidaires, CGT, CFDT, FO, UNSA, CTFC et CFE-CGC sont unanimes : C'est NON !**

Le financement du système des retraites n'est pas en danger. Il ne nécessite absolument pas une mesure aussi brutale qui, en plus d'être injuste, va pénaliser les travailleurs les plus modestes, ceux dont la pénibilité n'est pas reconnue, ceux qui ont commencé à travailler tôt et les générations nées à partir du second semestre 1961.

Cette réforme va toucher l'ensemble des agents publics, qui devront travailler deux années supplémentaires.

Les améliorations évoquées par le gouvernement avec la mise en place d'une retraite progressive dans certains cas, la conservation des droits liés au service actif et désormais leur portabilité, ne peuvent en aucun cas compenser le recul de l'âge d'ouverture des droits à la retraite ou l'allongement accéléré de la durée de cotisation.

Cette contre-réforme n'est pas dictée par des nécessités économiques.

**C'est une réforme budgétaire qui cherche 20 milliards d'euros d'économie sur le dos des travailleurs en les faisant travailler plus longtemps.**

**C'est le choix de l'injustice et de la régression sociale !**

Toutes les organisations syndicales appellent à une mobilisation interprofessionnelle, sous la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.

Faire reculer le gouvernement, c'est possible. Cette journée doit être massivement suivie aux Finances et dans l'ensemble des secteurs d'activités pour obtenir le retrait de ce projet

## Le 19 janvier, Toutes et tous en grève et dans les manifestations!

### Ensemble, nous exigeons :

- ✓ un départ à la retraite dès 60 ans à taux plein (sans aucun calcul des annuités) ;
- ✓ la suppression des exonérations de cotisation sur les salaires ;
- ✓ une hausse du taux de cotisation patronale (et/ou salariale avec augmentation du brut) ;
- ✓ un salaire minimum légal (SMIC) à 2000 euros ;
- ✓ la semaine de 32h !

**JEUDI  
19  
JANVIER  
2023**

### Rassemblement / Manifestation 14 H - Préfecture - ANNECY

mais aussi  
à Thonon, 17H30, Place des Arts  
à Cluses, 16H30, Place des Allobroges  
à Sallanches, 12H Stand Place Charles Albert  
puis manif à 17H